



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'Office français de la biodiversité dans le Rhône





Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du procureur de la République et du préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale majeure est constatée : atteintes aux milieux aquatiques et terrestres (destructions, pollutions, altérations) ou atteintes aux espèces sauvages (braconnage, prélèvements illégaux, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires notamment :

- en milieu aquatique (continuité écologique des cours d'eau, gestion quantitative et qualitative) ;

- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts des travaux sur la biodiversité ;
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non domestiques ;
- pour la pratique de certaines activités : chasse, pêche de loisir en eau douce, circulation des véhicules terrestres à moteur en espaces naturels ;
- dans les espaces naturels protégés (Natura 2000,...).

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, peste porcine africaine), ils participent à la surveillance de la faune sauvage.



Contrôle de véhicules terrestres à moteur dans un espace naturel

DE L'OFB DANS LE RHÔNE



Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces à travers notamment le dispositif « Vigie-Nature » en appliquant différents protocoles.

Ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau (poissons, obstacles à la continuité écologique) mais aussi des zones humides, des haies.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce par exemple :

- à la recherche d'indices de présence du castor et de la loutre ;
- au comptage de différentes espèces à enjeu de conservation : écrevisse à pieds blancs, milan royal, amphibiens comme le sonneur à ventre jaune, bécasse des bois, etc ;

Toutes ces données alimentent les bases d'inventaires nationaux.

Animation sur la reconnaissance des traces du castor





^
Contrôle de la pollution
d'un plan d'eau en bordure
du Marverand

<
Surveillance du respect
de la réglementation
en milieu sensible



Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité dans le département du Rhône, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- il apporte un appui aux services de l'État (DDT*, DDPP*...) sur des orientations réglementaires. Il rédige des avis techniques ;
- il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (ex. le SAGE* de l'Est Lyonnais) ;
- il participe à des comités décisionnels : MISEN*, CLE*, CDCFS*,...

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'événements publics (salons, journées découvertes...), dans le cadre d'interventions en milieu scolaire, où auprès des professionnels et des collectivités.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagés pour la nature ».

*

DDT : direction départementale des territoires

DDPP : direction départementale de la protection des populations

MISEN : Mission Inter-Services de l'eau et de la Nature

CLE : commission locale de l'eau

CDCFS : commission départementale chasse et faune sauvage

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL
DU RHÔNE

Implantation :

Gleize

Rattachement :

Direction régionale
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'OFB

Effectifs :

12 agents

—
Interventions sur l'ensemble
du département, en milieux
terrestre et aquatique

L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental du Rhône

282 avenue des Charmilles
69400 Gleize
04 74 03 99 81
sd69@ofb.gouv.fr



Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Chemin des chasseurs
69500 Bron
04 72 78 89 40
dr.auvergne-rhone-alpes@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes